



Divorce et dettes du conjoint

Par **ninilee**, le **20/08/2009** à **20:18**

Bonjour, rnMa fille ne sait plus comment se sortir d'une galère terrible. Son mari, au chômage depuis plus de 1 an, (travaille en parallèle) a des dettes contractées depuis toujours qui s'accumulent encore et encore. Ma fille n'était au courant de rien jusqu'à ce qu'elle tombe sur un courrier d'huissier. Depuis elle rembourse pour 9000 euros à celui-ci pour le faire elle a dû emprunter 3000 euros à son employeur, paie toutes les charges (loyer edf eau assurances...) lui rien il ne donne rien pour vivre à la maison de plus il est très souvent absent de la maison. Bien entendu, elle veut divorcer mais n'a plus les moyens financiers de le faire elle gagne environ 2200 euros par mois mais tout passe à payer les dettes de son mari. Elle a ses 3 enfants seules à charge. Que peut-elle faire pour sortir de" cette impasse ? Aurait-elle droit quand même à l'aide juridictionnelle malgré ses revenus ? Et surtout y-a-t-il moyen pour elle de ne plus être tenue de rembourser les dettes de son mari les présentes et sans doute les futures. Elle n'en peut plus et je ne sais que faire pour l'aider. Merci de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **21/08/2009** à **09:08**

bonjour, oui elle peut divorcer (divorce pour faute), elle peut meme avoir droit à l'aide juridictionnelle, qu'elle contacte l'Ordre des Avocats du 94, adresse ci-dessous, également le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, courage, bonne journée
rn[rfluo]ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DU VAL-DE-MARNE[/rfluo]rn rnAdresse : 17 rue Louis Pasteur Valléry-Radot Palais de justice CRÉTEIL Cedex 94 01rnTel : 01 45 17 06 06rnFax : 01 42 07 04 18rnE-mail : avocats@ordre-creteil.avocat.frrnInternet : <http://www.ordre-creteil.avocat.fr>rn[rfluo]C.I.D.F. du VAL DE MARNE[/rfluo]rnPréfecture du Val-de-MarnernAvenue du Général de Gaulle - 94011 CRETEILrnTel : 01.49.56.60.91rne-mail : ciff94@club-internet.fr

Par **ninilee**, le **22/08/2009** à **11:25**

MERCI JEETENDRA, j'ai transmis à ma fille. Il y a donc peut-être un espoir de se sortir de ce "guêpier". Elle m'a dit qu'elle va prendre contact dès lundi et essayer d'avancer. C'est vrai qu'il est grand temps elle n'en peut plus. Alors merci encore

Par **jeetendra**, le **22/08/2009** à **11:29**

bonjour, de rien, encore courage et bon début de week-end à vous